

**Compte-rendu de la réunion de la Commission des Affaires Scolaires  
du 22 octobre 2020 à 9h30 à la salle des fêtes de Tréjouis**

**Présent(e)s** : Claude VERIL (Belvèze), Arlette LAINE (Bourg de Visa), Dominique PARCELLIER (Cazes Mondenard), Marie CAVANIE (Miramont de Quercy), Viviane LOSFELD (Montaigu de Quercy, Laurence HUTINET (Roquecor), Pascal TERRAT (Sainte Juliette) (Procuration de Valérie WILHEM - Montagudet), Rémi BERGOUNIOUX (Saint Nazaire de Valentane), Véronique BESSIERES (Tréjouis)

**Excusé(e)s** : Marjorie MAZENC (Belvèze), Susanna KENT (Brassac), Angélique BOUCHACOURT (Fauroux), Christine ROUZY (Lacour), Marie-Laure MAZILLE (Lauzerte), Valérie WILHEM (Montagudet - Procuration à Pascal TERRAT), Philippe LARROQUE (Montbarla), Emmanuel DAUBA (Touffailles), Nicolas DEVY (Valeilles)

Votants : 10

Documents fournis : Effectifs des écoles – Financement des écoles par la Communauté de Communes

Monsieur VERIL, Président de la Communauté de Communes ouvre la séance et explique l'ouverture récente des commissions aux conseillers(ères) municipaux(ales) des 22 communes.

Il rappelle la nécessité de procéder à l'élection du Vice-Président de la Commission. Il procède à un appel de candidatures parmi les membres présents, seule Madame Véronique BESSIERES est candidate.

Il est procédé au vote et Madame Véronique BESSIERES est élue à l'unanimité des votants.

Madame BESSIERES est donc nommée Vice-Présidente de la commission.

Après avoir remercié les membres présents de la confiance qu'ils lui témoignent, Madame BESSIERES explique les différents financements de la Communauté de Communes pour les écoles :

- Prise en charge de la participation des familles au transport de ramassage scolaire ;
- Prise en charge des transports à la piscine ;
- Versement de 300 € par classe / an pour des sorties pédagogiques ;
- Versement de 50 € par élève / an pour les fournitures scolaires ;
- Achat des dictionnaires pour les élèves rentrant en 6<sup>ème</sup> au collège (ou autre que dictionnaire dans les années à venir) ;
- Prise en charge des intervenants (musique, arts plastiques, occitan et théâtre) ;
- Fourniture de l'équipement informatique et tableaux numériques pour le cycle 3 (CM1 et CM2) ;
- Aide financière aux actions collectives de soutien à l'enseignement (RASED).

Madame BESSIERES répond aux diverses questions posées par les membres :

- Madame HUTINET demande quelle personne à contacter en cas de problème informatique : les coordonnées lui sont communiquées et il est également rappelé que la Communauté de Communes ne finance pas la maintenance informatique ;
- Monsieur BERGOUNIOUX soulève un problème du nombre d'heures d'intervenants pour l'école de Saint Nazaire de Valentane : ce sera rectifié à l'issue de la réunion avec l'école concernée ;

Madame BESSIERES fait part de l'appel à projet en cours avec l'académie où 3 écoles ont répondu (Cazes Mondenard, Lauzerte et Touffailles).

Les membres de l'assemblée constatent la nette baisse des effectifs sur l'ensemble du territoire.  
Une discussion s'engage sur les besoins :

- D'attirer des gens sur le territoire (haut-débit, co-working, travail, transport, etc...);
- De réfléchir à une stratégie commune à l'ensemble des écoles (afin de faire face aux éventuelles fermetures préconisées par l'Education Nationale).

Il est précisé que certains intervenants sont proches de la retraite et qu'il sera nécessaire d'en trouver d'autres. Madame BESSIERES rappelle que les intervenants doivent être agréés par l'Education Nationale.

Une école ayant demandé que le montant de 300 € par classe (sorties pédagogiques) versée par la Communauté de Communes soit utilisé à autre chose qu'une sortie (en raison de la crise sanitaire), l'ensemble de l'assemblée, estimant que certaines écoles parviennent à organiser des sorties journalières, refuse le transfert de ce montant à autre chose qu'une sortie pédagogique.

Avant la prochaine réunion de la Commission (janvier ou février 2021), Madame BESSIERES organisera une rencontre avec les directeurs(trices) / instituteurs(trices) des écoles du territoire afin qu'ils(elles) donnent leurs idées sur les projets à venir et les difficultés rencontrées.

Les membres de la Commission sont invités à réfléchir aux idées et suggestions pour la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11hh15.

Le Président,

  
Claude VERIL

